AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-6-83171833

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-67

N°9 - 1er JUIN 1983

destiné aux agriculteurs du LAURAGAIS

(rédigé en collaboration avec la ferme de LOUDES, les G.V.A. et l'I.T.C.F.)

La dernière tournée du réseau permet de constater une nouvelle explosion de la rouille brune pratiquement généralisée sauf dans la Piège. Seules les cultures de Mondur de cette région, plus tardives, peuvent encore bénéficier d'une protection.

Observez

Les parcelles, déjà traitées, sont dans l'ensemble assez prometteuses. Elles peuvent bénéficier d'une nouvelle protection, bloquant ainsi l'évolution de la rouille, et éliminant l'oïdium favorisé par les conditions climatiques.

Traitez

Si vous constatez la présence de pustules de rouille fraiches sur vos parcelles déjà protégées et si le dernier traitement remonte à 15-20 jours environ.

Parmi les spécialités votre coopérative dispose de ;

- Vigil à raison de 1 l/hectare.
- Tilt C à raison de 1 l/hectare.

Pour les cultures non encore traitées au delà de la floraison, et envahies par la rouille les résultats d'un traitement sont aléatoires.

PUCERONS : Nous n'avons pas observé de parcelles au seuil de traitement (un épi sur deux colonisé par au moins 5 pucerons).

NE TRAITEZ PAS : en cas de doute consultez votre technicien.

Tirage du 1er juin 1983 - 1 000 exemplaires

P41

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur M. FREYDIER N° d'inscription P.P. 531 A.D